



## Politique de financement

1. La corporation à but non-lucratif *réseau international humaniste* est le gestionnaire du programme scolaire «Défi Non-violent».
2. Le *réseau international humaniste* finance les activités du programme Défi non-violent.
3. Le financement provient essentiellement des dons des membres et des sympathisants.
4. Le *réseau international humaniste* n'accepte aucune commandite. Aucun nom ou logo corporatif<sup>1</sup> des membres et des sympathisants est affiché sur le site du Défi non-violent, sur les guides-animations et objets promotionnels du programme.
5. Aucune commandite<sup>2</sup> n'est acceptée pour financer les courses, les marches, les danses ainsi que les activités-classes dans les écoles et dans les établissements d'enseignement.
6. Aucune commandite<sup>2</sup> n'est acceptée au niveau national et international.
7. Le réseau international humaniste accepte des partenariats institutionnels pour la réalisation de projets ponctuels.
8. Les étudiants qui souhaitent participer à un stage dans le cadre des activités du programme scolaire peuvent obtenir un certain soutien d'une corporation ou d'une institution. Avant l'obtention de ce soutien l'étudiant doit s'assurer de respecter les critères établis par le réseau international humaniste. Aucun nom ou logo corporatif ne doit être affiché durant la période du stage.
9. Les municipalités, les centres sportifs, les centres de jeunes et les centres communautaires(organisations à but non-lucratif) peuvent organiser des courses et des marches du Défi non-violent pour la mise en place d'un conseil permanent de la non-violence Active (CPNVA) dans la communauté. Ils peuvent recevoir et gérer des commandites provenant exclusivement des entreprises locales. L'argent amassé durant les courses doit servir au financement d'activités de formation du conseil permanent de la non-violence Active (CPNVA) dans leur communauté.

---

<sup>1</sup> : Le réseau international humaniste a organisé deux courses (2011 et 2012) pour financer les activités du programme le Défi Non-violent dans les écoles, les logos de ces entreprises sont affichées sur le site.

<sup>2</sup> : Le terme commandite désigne un service, un produit ou encore de l'argent offert à la corporation ou/et au programme Défi non-violent en échange d'une visibilité. Cette pratique n'est pas autorisée par le réseau international humaniste et pour le programme scolaire le Défi non-violent.